



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC
05.45.22.50.59
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>
Séance du mardi 16 juin 2020

La séance est ouverte à 18 heures 30 par M^r CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVM: M^r QUÉRAUX , président du SIVM d'Aunac
M^{re} CHAMPALOUX (AUNAC SUR CHARENTE), M^r LEBRUN (CHENON), M^r CRINE (LICHÈRES),

DDEN :

Représentants des parents d'élèves: M^{me} PALOMBO, M^{me} POUVREAU, M^{me} PROVOST

Enseignants: M^r CERTIN, M^{me} DUPUIS-MALLINGER. M^{me} BRUNAUD

Invités – Association des Parents d'élèves : M^r MASSETEAU

Invités – ECLA : , M^{me} VERGEZ

II Membres excusés

M^{me} ETCHERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M^r COCULA (enseignant), M^{me} BEAU (MOUTONNEAU), M^r CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M^{me} VIDAL (DDEN), M^r CORNU (MOUTON)

III Ordre du jour

- 1) Effectifs de la rentrée 2020 et répartition
- 2) Bilan du Projet d'École et des Projets de classe
- 3) Présentation du Protocole Sanitaire « CoVid 19 »
- 4) Présentation du Projet d'École quadriennal 2019-2020
- 5) Travaux et investissements effectués et à venir
- 6) Rythmes scolaires pour 2020-2021
- 7) Fournitures scolaires pour la rentrée 2020
- 8) Actions de l'A.P.E.
- 9) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

Préambule

Bienvenue aux nouveaux maires élus et à la nouvelle Présidente de l'ECLA,
Moment particulier. Mr Crine avait lancé l'idée de faire chacun des derniers Conseils d'école dans une mairie différente chaque année. Cette année, cela se fera en visio-conférence.

Intervention de M. Champaloux : souhait de protéger les classes de l'école, en essayant par exemple d'attirer des jeunes couples dans la commune en aidant les propriétaires de logements vides à les réhabiliter ou faire les démarches pour les mettre en location. Recherche de structures permettant une offre d'emplois sur la commune.

Validation du Compte-Rendu précédent

Le Compte-rendu du mardi 19 mars est validé à l'unanimité.

1) Effectifs de la rentrée 2019 et répartition

Le contrat de M^{me} GORRE arrive à échéance. Le personnel enseignant espère vivement qu'il puisse être renouvelé. Elle occupe en effet un poste clé et a su faire preuve d'une adaptation rapide aux contraintes de l'école. Elle est un réel soutien à la fois sur le temps scolaire mais aussi sur le temps péri-scolaire. Pour rappel, ses missions sont de 3 ordres : aide aux enseignants (surveillance de groupes d'élèves, ateliers...), aide à la direction (classement, envoi de courriers, aide à la création de listings et à leur tenue...) et assistantat dans les tâches du SIVM (secrétariat, surveillance sur le temps de repos...).

Intervention de M Quéraux : Renouvellement du contrat seulement possible sur six mois (note de l'État). La note de l'État risque d'être modifiée en juillet pour renouveler pour un an.

Les enseignants tiennent aussi à remercier et à féliciter l'ensemble du personnel de service pour son travail et son engagement quotidien auprès des enfants. La période délicate que nous traversons a été rendue facile grâce à leur implication et leur conscience professionnelle.

Citons :

- Mme Papaud : gestion de la bibliothèque, aide en classe, garderie du matin et du soir, ménage
- Mme Philippon : gestion de la cantine, ménage (aile sanitaires, classe, CE2-CM, salle de direction et bibliothèque)
- Mme Callaud : ATSEM
- Mme Lesport : gestion du ménage, service à la cantine, surveillance de récréation, régie des factures de cantine
- M. Gorre : entretien des extérieurs (5 heures par semaine)
- Mme Raffoux : secrétariat du SIVM

Intervention de M. Queraux : le non remplacement de Mme Gachet nécessite des emplois aidés pour assurer l'encadrement, notamment sur le temps périscolaire du midi.

L'équipe enseignante devrait rester partiellement inchangée pour l'année à venir: Mme DUPUIS-MALLINGER continuera à enseigner en classe de PS-MS-GS. Elle a demandé le renouvellement de son temps partiel à 80% (trois jours par semaine). Madame BRUNAUD conservera la classe de CE2-CM1-CM2. Monsieur COCULA ne devrait plus compléter le service de madame DUPUIS-MALLINGER.

Mr CERTIN demeure enseignant en classe de CP-CE1 et directeur de l'école.

Une fois de plus les enseignants sont reconnaissants des efforts consentis par le SIVM en terme de moyens humains et financiers non négligeables mis à disposition... Preuve en est : il a prévu les finances pour permettre la prolongation le contrat aidé de Hela Gorre, si cela est possible ou bien d'employer une nouvelle personne selon les mêmes conditions.

Actuellement, 57 élèves sont scolarisés à l'école d'Aunac, 7 CM2 partiront pour le collège de Mansle ou Ruffec et 1 élève de MS ira effectuer la suite de sa scolarité à Saint Front. Cela fait un total de 8 départs pour, à l'heure actuelle, 5 inscriptions en PS

La répartition envisagée est la suivante :

5 PS / 8 MS / 5 GS (18 élèves),
10 CP / 8 CE1 / 1 CE2 (19 élèves)
2 CE2 / 7 CM1 / 8 CM2 (17 élèves)
total : 54 élèves

Deux AVS devraient être affectées auprès des 5 élèves en situation de handicap de l'école.

Pas d'accueil des enfants de TPS envisagé.

Une baisse régulière de la population est constatée ; elle permet d'avoir cette année des répartitions confortables dans chacune des classes mais devient inquiétante à très courte échéance

Pour rappel, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale était présente au Conseil d'école précédent et a invité l'ensemble des partenaires à conduire une réflexion dès à présent pour réfléchir à des regroupements dans la perspective des prochaines rentrées. L'Éducation Nationale, dont l'interlocutrice sera l'Inspectrice, s'engage à accompagner cette réflexion qui devient de plus en plus pressante pour l'école.

Intervention de M Champaloux : Il est envisagé d'effectuer des regroupements avec certaines communes voisines, certaines ayant des enfants ne venant pas à l'école d'Aunac actuellement. Peut-être que les personnes vivant dans les grandes villes souhaiteront, suite au confinement, emménager à la campagne, ce qui pourrait occasionner une arrivée d'habitants.

2) Présentation du protocole sanitaire en cours et des conditions d'accueil valables jusqu'en juin

Le protocole a été co-écrit et validé par les Membres du Conseil d'école avant la rentrée des élèves. Il est à nouveau consultable à l'adresse suivante : https://drive.google.com/file/d/1LSeJcYN21BvjJ__d_V-5aOF3FI9xBE5X/view?usp=sharing

Il a été complété par un avenant au règlement intérieur consultable à l'adresse suivante : <https://drive.google.com/file/d/1-puwqKXCx5Q1Su7s9JYOf96wQEwzxpC/view?usp=sharing>

Les points principaux sont présentés aux membres du Conseil d'école

Il apparaît que :

- Les gestes barrière ont été globalement respectés par les élèves
- La distanciation sociale a été difficile à faire accepter et cela a nécessité une vigilance accrue de la part des adultes.
- Le lavage régulier des mains a engendré une prise de temps considérable qui empiétait sur le temps de classement
- Le port du masque par les adultes, bien que contraignant, a été rendu possible grâce à la fourniture de ceux-ci par le SIVM et la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale).
- La désinfection des locaux a demandé un réaménagement des emplois du temps du personnel intercommunal qui s'est investi à 100% dans ces tâches harassantes.
- Les aménagements des locaux ont permis le bon respect du protocole établi au niveau national pour les structures scolaires et adapté aux contraintes locales de l'école des Ondines.

L'allocation du 14 juin de Monsieur le Président de la République impliquera des changements dans les jours à venir puisque *"les crèches, les écoles, les collèges se prépareront à accueillir à partir du 22 juin tous les élèves de manière obligatoire et selon les règles de présence normale."*

Il n'a pas été précisé que l'école serait obligatoire tous les jours, les élèves continueront peut-être à ne venir que quelques jours dans la semaine. Le nouveau protocole devrait paraître prochainement et déterminer l'organisation de l'école.

3) Bilan du Projet d'école et des projets de classe (sorties et activités)

La philosophie de l'école d'Aunac est basée sur une pédagogie de projet qui induit une implication importante des élèves et vise à faire évoluer en permanence le fonctionnement et la structure de l'école. Elle s'appuie systématiquement sur des partenariats solides et indispensables avec le SIVM, l'APE, l'ECLA, la CdC Coeur de Charente, le Pays du Ruffécois et, cette année avec CALITOM, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la DAAC, (Direction Académique des Affaires Culturelles)

L'un des objectifs que l'école d'Aunac s'est donné, au delà des apprentissages purement scolaires qu'elle dispense est d'ancrer des souvenirs positifs dans l'esprit des enfants qui participeront à leur construction et à leur ouverture sur le monde !

Au cours du troisième trimestre, les animations ont malheureusement dû être annulées :

→ *Classe maternelle* :

- Organisation de deux petits déjeuners à l'école
- Projet de sacs à albums

- Intervention de l'association « la ferme d'Yvonne »
- Sortie Spectacle *Lucine et Malo* à l'école de Verteuil
-

→ **Classe GS-CP-CE1 :**

- Exploitation des outils pédagogiques mare et jardin au cours des Périodes 4 et 5
- Visite de la Déchetterie d'Aunac sur Charente
- Intervention de Charente Nature sur la thématique de la gestion des déchets
- Intervention de l'association « la ferme d'Yvonne »
- Sortie Spectacle *Lucine et Malo* à l'école de Verteuil
- Visite de la mairie d'Aunac
- Visite des artisans locaux : boulangerie et pharmacie

→ **Classe CE2-CM1-CM2 :**

- Participation à la dictée francophone
- Participation au challenge inter-pistes
- Visite du collège avec immersion en classe de 6e pour les CM2 et répétitions pour le concert
- Scrabble avec l'ECLA
- Visite du site Atrion et de l'atelier « Le carré bouge » à Mornac

→ **Ecole entière :**

- Cycle natation pour les GS-CP-CE-CM
- Répétitions dans le cadre du Projet « Un air de Famille » avec le Conseiller Pédagogique en Éducation Musicale Anaël TRIBOT
- Sortie de l'école entière en fin d'année au champ de foire (écoute des répétitions)
- Les Ecolympiades du 13 juin 2020 au camping
- Le projet musical « Un air de Famille dont les volets 2 (résidence de 3 jours) et 3 (concert au champ de foire avec première partie des élèves) ont dû être repensés.

Le projet bénéficie toujours des soutiens financiers de la DRAC, de la DAAC, du Conseil Départemental, de la CdC Coeur de Charente, et de l'office Central de la Coopération à l'école (OCCE) ; un concert retransmis sur internet à l'adresse suivante permettra de conclure l'aventure musicale. Céline CASTAÑO, Julien BIROT et Emile BIAYENDA interpréteront en effet les textes et compositions des élèves de CE2-CM de Saint Front et d'Aunac, des sixièmes de Mansle et des résidents de l'EHAPD de Saint Front au cours d'une représentation captée par le service audiovisuel du réseau Canopé.

La retransmission de ce concert aura lieu sur <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/concert/> le 03 juillet à partir de 17h.

Des DVDs et CDs seront proposés à la vente sur réservation et moyennant une somme minime.

La captation aura lieu le mercredi 17/06/2020 et il sera possible visionner une partie des enregistrements en direct ce jour entre 11h30 et midi. Des créneaux seront possiblement ouverts l'après-midi.

<https://us02web.zoom.us/j/82094842171?pwd=aFZhWG5RaDhpY2hjc2dXeINtWGo1dz09>

ID de réunion : 820 9484 2171

Mot de passe : Ondines

On en parle sur France Bleu La Rochelle : [PODCAST](#)

4) Présentation du nouveau projet d'école pour l'année 2020-2021

Rappel des 3 ambitions et des objectifs inérents à l'école d'Aunac :

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

Objectif 1 : Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle : Mettre en œuvre des approches pédagogiques qui repèrent tôt les difficultés des élèves et tiennent compte des mécanismes et des rythmes d'apprentissage.

Objectif 2 : Développer des liaisons Inter-degrés et inter-cycle : Appréhender les outils et usages du numérique pour initier de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouvelles formes de collaboration et coopération.

Objectif 3 : Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques : Privilégier la démarche de projet pour mieux comprendre et mieux apprendre.

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

Objectif 1 : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs : Mieux valoriser les actions contribuant au parcours éducatif.

Objectif 2 : Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève : Sensibiliser toute l'équipe éducative au développement des compétences psycho-sociales de l'élève et à la nécessité d'un climat scolaire serein.

Objectif 3 : Poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie : Nourrir le parcours linguistique des élèves.

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

Objectif 1 : Mieux accueillir : Faire de l'établissement un lieu ouvert, développer des espaces dédiés aux parents destinés à faciliter les échanges.

Objectif 2 : Mieux communiquer : Définir des modalités de communication pour une meilleure compréhension des codes de l'École et des informations plus lisibles.

Objectif 3 : Renforcer les interactions avec les partenaires : Tisser des liens avec la recherche dans le cadre des projets des établissements et des actions de terrain pour mieux tirer parti des expertises de chacun.

Projet autour de la thématique de la biodiversité

Travail en partenariat avec les Francofolies et l'artiste associé Laurent LAMARCA

Classe transplantée à la Rochelle pour les CE2-CM1-CM2, avec une journée commune à toute l'école, pour découvrir notamment la biodiversité du littoral.

Ecolympiades (report des festivités prévues le 13/06)

5) Travaux et investissements effectués et à venir

Le SIMV a validé la mise en route des travaux du préau de la Cour. Ils devraient débiter en septembre 2020, si les subventions sont versées dans les délais.

Intervention de M Crine : La baisse d'effectifs ne remet pas en question la réalisation de ce projet.

Des aménagements de classe (rafraîchissements) sont prévus sur trois ans en auto-financement.

Le SIMV a validé les demandes d'investissement formulées par les enseignants (cf Compte-Rendu du Conseil d'école précédent).

6) Rythmes scolaires pour 2020-2021

Le projet d'organisation de la semaine scolaire a été validé depuis la rentrée scolaire 2018. Il est valable jusqu'à l'année scolaire 2020-2021. C'est le Cadre dérogatoire 3 (Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017) qui a été retenu, à savoir : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j .

Pour l'année 2020-2021, les élèves auront donc classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

Les membres du Conseil devront à nouveau se positionner pour les années à venir au cours du prochain Conseil d'école.

7) Fournitures scolaires pour la rentrée 2018

La circulaire n° 2017-080 du 28-4-2017 stipule que, dans les écoles primaires, la liste des fournitures scolaires individuelles susceptibles d'être demandées aux familles est soumise au conseil d'école, après examen en conseil des maîtres ou en conseil de cycle à la suite des travaux de la « commission fournitures scolaires ».

Le Conseil d'École valide les listes présentées par les enseignants. Elles seront distribuées prochainement dans les cahiers de liaison des élèves.

Il est à noter que la liste proposée est bien moins importante que celle dressée par le Ministère de l'Éducation Nationale (cf. annexe) grâce, une nouvelle fois, à un fort investissement du SIMV au bénéfice des familles.

8) Actions de l'A.P.E.

Les membres du Bureau seront tous démissionnaires à la fin de l'année. Ils laisseront 1500€ sur le compte de l'APE pour les repreneurs. Le surplus d'argent (soit environ 1200€) sera versé à la Coopérative d'école avec la demande de l'utiliser dans le cadre de la classe Chanson. Cela devrait permettre un coût moins élevé pour les familles.

- **Mars** : loto le **01/03/2020 à la salle des fêtes d'Aunac**
- **Avril** : Soirée Quizz du **03/04/2020 annulée** mais vente de madeleines bijoux maintenue
- **Mai** : brocante du **08/05/20 annulée** mais aurait pu se tenir car il y avait assez de bénévoles pour l'encadrer
- **Juin** : Ecolympiades du **13/06/2020 annulées**

L'APE déplore le manque de participation des familles aux manifestations. Un partenariat serait à envisager avec l'ECLA, le comité des fêtes de Chenomet, ou encore l'APE de Saint Front.

Le rachat du carton et du papier est interrompu avec l'entreprise Sabatier. Le cours du carton s'étant effondré, cette action n'était plus bénéfique.

La prochaine assemblée générale de l'APE se tiendra à la suite de la réunion de rentrée de l'école. Cette assemblée sera l'occasion de former un nouveau bureau de parents d'élèves.

9) Questions diverses

→ **Est-ce que c'est possible de connaître le budget des actions réalisées et non réalisées?? Est-ce que l'école a engagé des dépenses et n'a pas pu réaliser les actions?? (Un air de famille? l'achat des billets non remboursés???, etc).**

En annexe, le budget de l'opération « Un air de famille » tel qu'il a été repensé depuis l'épidémie

→ **Par rapport aux prévisions du nombre d'élèves, si l'école n'accueille pas les enfants prévus en Toute Petite Section, est-ce que l'école risque la fermeture d'une classe?**

L'école risque la fermeture d'une classe si une solution de rapprochement n'est pas envisagée ou bien si une nouvelle vague d'enfants n'intègre pas la structure dès l'année prochaine.

L'accueil de TPS n'est pas envisagé à la rentrée prochaine pour 2 raisons principales :

- ils se retrouveraient dans une classe de 4 niveaux (TPS,PS,MS,GS)
- les conditions d'accueil risquent d'être trop contraignantes pour cette tranche d'âge.

L'admission d'enfants de Petite Section n'est pas prise en compte dans le calcul des effectifs.

La séance a été levée à 20 heures 30.

La secrétaire de séance

M^{ME} BRUNAUD M.

Le Président de séance

M^R CERTIN M.

FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ELEVES DE CE2-CM

- 1 trousse (dont le contenu est a renouveler tout au long de l'année scolaire)
- 1 crayon a papier HB
- 1 gomme
- 1 taille-crayon
- 1 stylo bleu
- 1 stylo vert
- 1 bâton de colle
- 1 paire de ciseaux a bouts ronds
- 1 feutre d'ardoise (ou des craies)
- 12 crayons de couleur
- 1 règle de 20 ou 30 cm
- 1 compas simple (hors CE2)

- 1 ardoise blanche (ou a craies) avec un chiffon pour effacer
- 1 chemise cartonnée 24 x 32 cm
- 100 feuilles simples (21x29,7, grands carreaux, perforées, 80 ou 90 g)
- 1 petit cahier (96 pages, grands carreaux) pour noter les devoirs OU 1 agenda

- 1 dictionnaire de poche français-anglais (hors CE2-CM1)
- Bescherelle, la conjugaison pour tous. Edition Hatier (Hors CE2)
(prix éditeur : 8 € 70 → pensez a regarder en brocante ou demander aux anciens CM2.
Évitez le Bescherelle «école», moins complet en conjugaison.)

- 1 boîte de mouchoirs (a renouveler en cours d'année si besoin)
- 1 gourde

- 1 petit sac a dos (pour les sorties)
- 1 casquette (pour le sport en extérieur et les sorties)

- des baskets pour le sport en extérieur
- des chaussons de gym «rythmiques» pour le sport a l'intérieur (avec des semelles blanches pour ne pas faire de marques sur le sol).
- 1 tenue de sport (facultatif)
- 1 vêtement de protection (vieux t-shirt, tablier...) pour les arts plastiques

- assurance scolaire pour l'année scolaire 2020-2021
- serviette de table (facultatif)

Pas de blanco, pas de stylo rouge.

Merci de marquer un maximum de choses avec le prénom de votre enfant, ou un signe distinctif pour les petits objets.



Pour une rentrée 2020-2021 réussie, voici la liste des fournitures à mettre dans le cartable des élèves de CP-CE1

<input type="checkbox"/> Une première trousse contenant :				
stylo à bille bleu	1		feutre d'ardoise bleu	1
stylo à bille vert	1		feutre d'ardoise vert	1
stylo à bille noir	1		feutre d'ardoise rouge	1
stylo à bille rouge	1		feutre d'ardoise noir	1
crayon de papier HB	1		règle de 20 cm	1
gomme	1		équerre	1
taille-crayon avec réserve	1		paire de ciseaux	1
<input type="checkbox"/> Une seconde trousse contenant :				
feutres	~12		crayons de couleur	~12
<input type="checkbox"/> Une dernière trousse (servant de réserve) contenant :				
stylos à bille bleus	3		feutre d'ardoise bleu	2
stylos à bille verts	3		feutre d'ardoise vert	2
stylos à bille noirs	3		feutre d'ardoise rouge	2
stylos à bille rouges	3		feutre d'ardoise noir	2
crayons de papier HB	3		gommes	2
<input type="checkbox"/> Un agenda scolaire 1 jour/1 page (pas de cahier de textes) <input type="checkbox"/> Une boîte de mouchoirs et une gourde <input type="checkbox"/> Une ardoise blanche pour feutres				
<input type="checkbox"/> Un chèque de 11€50 à l'ordre de la coopérative scolaire correspondant à l'achat par l'école du fichier de mathématiques.				

En prenant un peu de temps pour marquer toutes les fournitures de votre enfant (trousses, crayons, stylos...), les risques de pertes ou d'échanges entre élèves durant l'année seront réduits.

Les colles, cahiers, classeurs, feuilles, peintures, pinceaux... seront fournis par l'école.

Maternelle

Liste de fournitures :

- un change complet avec le nom de l'enfant dans une poche en plastique
- une grande poche plastique pour faire passer le travail à chaque vacances
- une serviette de table avec élastique au nom de l'enfant
- une paire de chaussons qui tient au pied
- une gourde ou petite bouteille d'eau
- un drap housse petite taille au nom de l'enfant
- une boîte de mouchoirs en papier
- un doudou et/ou sucette s'il y a besoin

Si possible éviter les chaussures à lacer.

Budget Prévisionnel « Un air de famille »

Partie concernant les interventions effectuées et rémunérées du volet 1 : les interventions en classes

Dépenses	Recettes
Heures d'intervention des artistes (cachets)	DRAC
3 575,00 €	3 575,00 €
Frais de déplacements des artistes	DAAC
605,00 €	605,00 €

Partie concernant le concert (prévisionnel)

Dépenses	Recettes
Frais de concerts (cachets)	Département (aide non encore validée)*
1 296,00 €	1 000,00 €
Frais de route et de repas	CdC Coeur de Charente
205,00 €	500,00 €
Frais de fonctionnement Cie	DRAC
129,00 €	606,00 €
Frais de captation et de diffusion	OCCE
540,00 €	64,00 €
Total : 2 170 €	Total : 2 170 €

Subventions et aides non utilisées (frais annulés COVID 19)

DRAC	
819,00 €	
DAAC	
395,00 €	
OCCE	
336,00 €	
EHPAD de Saint Front	
150,00 €	

*L'aide du Département n'a pas encore été validée. Si le financement de 1000€ venait à ne pas être accepté, le reliquat DRAC et DAAC serait alors utilisé.

En cas d'octroi de la somme de 1000€ par le département, le reliquat serait utilisé pour un projet culturel avec la compagnie Ziconographe sur l'année scolaire 2020-2021.